

Ce qu'il disait de la

guerre

Notre nouveau et bien aimé souverain Edouard VIII racontait qu'il fut le seul prince à être témoin de tant de souffrances. "A la guerre", dit-il, "j'ai entendu le râle des blessés. Mais le pire était le retour des soldats en congé. Quand les "Tommiés" s'étaient battus comme des lions, on leur permettait de passer quelques jours au foyer. Pour plusieurs, le retour, avec la perspective d'être tués en première ligne, était si dramatique que, ne pouvant m'habituer à de pareilles scènes, je me réfugiais dans mon lit et je pleurais".

Pommes, coqs et poules

Des experts parlent de ces trois sujets dans le présent numéro. Bien qu'il n'y ait d'autres corrélation entre les fruits de nos pommiers et les habitants de la basse-cour, qu'ils figurent tous deux sur la liste interminable des dons du Créateur à sa créature de prédilection, nous les associations dans cette note à cause de l'actualité des articles auxquels nous voulons référer nos lecteurs s'intéressant à l'un et à l'autre.

Parler pommes, est de haute actualité cette semaine et l'article de M. Davis, horticulteur du Dominion sur la greffe en vue de parer à certaines faiblesses de nos excellents pommiers McIntosh vient bien en marge du congrès de la Société de Pomologie qui a eu lieu la semaine dernière à Montréal.

Pour ce qui est des coqs et des poules les questions d'accouplement d'une part et du soin des pondeuses en hiver, alors que les œufs commandent un prix raisonnable d'autre part, ne peuvent laisser indifférents les agriculteurs qui ont complété l'organisation de leur ferme par l'érection d'un bon poulailler de cent poules. La basse-cour donne de bons profits quand elle est bien régie. Et pour en perfectionner la gestion, des articles comme ceux de M. Robertson de la Station Expérimentale à Ottawa; sur les accouplements en vue de la ponte et de la chair, ce point important aurait été traité de côté parait-il; et de M. Robitaille de la ferme de Cap Rouge sur l'alimentation à donner aux pondeuses en hiver apprennent toujours quelque chose de neuf.

En en lisant les premières lignes, bien sûr que vous vous rendrez jusqu'au bout et vous serez content

Québec, son beurre et son fromage

Le bulletin mensuel de l'Industrie laitière de janvier 1936, donne un état complet de la quantité de beurre et de fromage classée pour chacune des provinces du Canada.

Aux deux tableaux du beurre, pasteurisé et non pasteurisé, notre province occupe au premier rang quant à la quantité, avec 500,042 paquets de beurre pasteurisé et 4750 paquets de beurre non pasteurisé. C'est à Québec que l'on a le plus haut pourcentage de beurre pasteurisé No 1, à 93,07%. Le Manitoba vient en second lieu avec un pourcentage de beurre No 1 de 85,90%, puis la Saskatchewan, avec 307,472 paquets et 83,90% de No 1.

Le pourcentage moyen pour le Canada de beurre No 1 pasteurisé est de 95,49%.

Ce pourcentage général est rehaussé par le fait que la Nouvelle-Ecosse et l'Île-Prince-Edouard qui figurent au tableau

avec respectivement 178 et 252 paquets seulement chacune, se classent cependant avec 100%, de No 1.

Pour ce qui est de la province d'Ontario la quantité de beurre classée est de 255,141 boîtes dont 75,54% de No 1. Ontario figure avec le plus faible pourcentage quant à la qualité de son beurre.

Au chapitre du fromage, les rôles sont quelque peu renversés. Notre voisine arrive avec 96,89% de fromage No 1 sur une quantité globale de 807,797 boîtes tandis que Québec parait avec 93,75% de No 1 sur 199,761 boîtes.

Le pourcentage canadien de fromage qualité No 1 est pour 1935, de 96,08% à rapprocher de 95,53% en 1934.

A tout prendre, en tenant compte surtout de la forte quantité de beurre que notre province produit, le rang qu'elle occupe parmi les provinces canadiennes pour la qualité de ses produits laitiers nous fait honneur et illustre bien les résultats très satisfaisants de l'enseignement technique que reçoivent nos fabricants, des méthodes de fabrication dont ils usent, et de l'étroite surveillance qu'exercent sur la fabrication nos dévoués et compétents inspecteurs de fabriques.

Au congrès de pomologie

Une dépêche de la Presse Canadienne annonce l'élection de M. René Trépanier régisseur de la ferme des RR. MM. de St-Sulpice à Oka, à la présidence de la Société de Pomologie de la province de Québec. M. F.-S. Desmarais, gérant général de la Coopérative Fédérée, propriétaire d'un de nos plus beaux vergers, et a été élu président honoraire de la Société et l'hon. M. Adélar Godbout, patron honoraire.

Le nouveau président de la Société de Pomologie est une figure bien connue du monde agricole. Administrateur d'une ferme importante, sa compétence ne se limite pas seulement aux connaissances inhérentes à la gestion d'un bon verger mais tous les départements d'une ferme bien organisée. Les éleveurs de bétail ayrshire et de chevaux de race Belge, compte en M. Trépanier un de leurs amis les plus dévoués et il occupe dans ces associations d'éleveurs des postes qui lui valent la sympathie et la confiance du public agricole en général.

La Société de pomologie a adopté une résolution recommandant au gouvernement fédéral de poursuivre sa législation des débouchés commerciaux pour l'avantage des agriculteurs. On sait que les producteurs de pommes canadiens ont été l'un des premiers groupes à organiser la vente de la production des pommes sous l'empire de cette loi de l'organisation des marchés.

Production porcine

classée

Québec est encore l'unique province dont la production porcine consignée aux abattoirs et aux salaisons, accuse une augmentation durant le mois de novembre.

Contre 8930 têtes consignées en 1934, les expéditions en novembre 1935 s'expriment par 13584, soit 5,000 têtes de plus que l'année dernière.

Le rapport de classification nous indique que la moitié de cette production a passé dans les catégories "sélection" et

VARIÉTÉS

"bacon"; exactement 2561 sujets ou 19%, sélection et 4200 "bacon" ou 31% du total.

Nous comptons de plus 24% du total ou 3168 porcs de boucherie et 1875 sujets légers à engrais ou 14% des expéditions.

Ontario accuse un déficit de 7000 sujets à 101,833 porcs expédiés en novembre qui ont été classés comme suit: 32,279 sélections ou 31%, 51965 "bacon" ou 51%, ce qui représente 82% du total des envois; plus 9% ou 9877 porcs de boucherie et 2% ou 2386 têtes classées "légers" à engrais.

Déficit de 4000 sujets environ pour le Manitoba dont le total s'exprime par 19341 têtes, pour novembre 1935, classés comme suit: 19341, ou 3859 sujets "sélection" 42%, ou 8048 "bacon", 10% ou 2114 de boucherie et 20% ou 3953 légers à engrais.

Puis la province de Saskatchewan figure au tableau des expéditions de novembre avec 33679 sujets ou 17 mille têtes de moins qu'en novembre 1934, 18% ou 6157 porcs "sélection", 11954 ou 35% du total "bacon", 19% ou 6593 porcs de boucherie et 5868 porcs légers à engrais, soit 17% du total.

Quoique les envois aient aussi diminué en Alberta, cette province des plaines de l'Ouest figure encore en tête de la liste avec des expéditions s'élevant à 69047 têtes contre 83143 pour novembre 1934, 60% de cette production passent aux catégories "sélection" et "bacon" soit 14467 et 27928 têtes respectivement 29% ou 19823 porcs de boucherie et 4% ou 3278 porcs légers.

Et voici où nous en

sommes

La liste suivante complète le rapport qui précède, elle indique les comtés de notre province qui ont consigné des porcs en novembre, soit le total de têtes expédiées et la quantité de sujets passant aux catégories sélection et bacon. On remarquera que les comtés figurant à ce tableau comptent 50% ou plus de porcs de ces deux catégories de premier choix.

	Total	Sélection et Bacon
Argenteuil.....	213	113
Arthabaska.....	798	397
Bagot.....	103	78
Beauharnois.....	64	51
Brome.....	175	99
Chambly.....	217	165
Champlain.....	214	122
Châteauguay.....	378	235
Drummond.....	132	81
Frontenac.....	255	137
Frontenac.....	255	137
H.-H.....	421	216
Huntingdon.....	429	299
Jac.-Cartier.....	421	312
Joliette.....	178	91
Kamouraska.....	296	198
Labelle.....	644	334
Lac St-Jean.....	330	176
Laprairie.....	93	56
L'Assomption.....	202	121
L'Islet.....	73	47
Maskinongé.....	213	195
Mégantic.....	336	230
Nicolet.....	158	109
Pontiac.....	1255	631
Québec.....	68	50
Richmond.....	316	195
Rouville.....	219	163
Shefford.....	368	255
Sherbrooke.....	542	330
Soulanges.....	353	216
Stanstead.....	420	298
St-Hyacinthe.....	190	160
St-Maurice.....	67	51
Vaudreuil.....	222	128
Verchères.....	207	162

Les comtés marqués d'une étoile sont ceux dont plus de 75% de la production passe dans les qualités de choix sélection et bacon. Le comté de St-Hyacinthe doit être particulièrement cité à l'honneur avec 81% de sa production classée dans les premières catégories "sélection" et "bacon".

Chaux et marne sur les

fermes

L'emploi de la chaux sur les fermes dont le sol n'est pas très riche en calcaire a été fortement intensifié, cette année encore. M. Henri Bois, directeur du service de l'économie rurale, a publié hier des chiffres intéressants à ce sujet. Tandis qu'on employait de 6.000 à 7.000 tonnes de chaux en 1929, on en a utilisé, en 1935, 42.000 tonnes, soit 15.500 tonnes de plus qu'en 1934. On a aussi utilisé une quarantaine de mille tonnes de marne, produit qui corrige l'acidité du sol. Pour défrayer le transport de la pierre à chaux moulue et de la marne en 1935, le ministère de l'Agriculture a dépensé la somme de 837.747.

Voici ce qu'on a dépensé par comté, en 1935, de chaux pour les sols (les chiffres entre parenthèses sont pour 1934):

Abitibi, 265 tonnes (251); Argenteuil, 131 (119); Arthabaska, 367 (240); Bagot, 30 (632); Beauce, 429 (561); Beauharnois, 980 (117); Bellechasse, 1,065 (629); Berthier, 503 (232); Bonaventure, 1,101 (1,282); Brome, 732 (434); Chambly, 320 (236); Champlain, 854 (178); Charlevoix, 303 (483); Châteauguay, 171 (336); Chicoutimi, 166 (64); Compton, 414 (533); Deux-Montagnes, 138 (129); Dorchester, 1,238 (1,360); Drummond, 337 (131); Frontenac, 336 (71); Gaspé, 494 (542); Gatineau-Hull, 235 (284); Huntingdon, 68; Iberville, 326 (253); Jacques-Cartier, 952 (343); Joliette, 672 (176); Kamouraska, 2,020 (1,083); Labelle, 99 (99); Lac St-Jean, 207 (171); La Prairie, 198 (30); L'Assomption, 627 (260); Laval, 515 (34); Laviolette, 80 (218); Lévis, 1,203 (709); L'Islet, 2,079 (195); Lotbinière, 276 (366); Maskinongé, 32; Matane, 312 (242); Matapédia, 1,084 (715); Mégantic, 460 (369); Missisquoi, 1,379 (1,379); Montcalm, 316 (78); Montmagny, 778 (657); Montmorency, 803 (777); Napierville, 92 (33); Nicolet, 1,591 (384); Papineau, 176 (94); Pontiac, 196 (64); Portneuf, 5,051 (2,706); Québec, 1,761 (30); Richelieu, 269 (164); Richmond, 206 (82); Rimouski, 964 (823); Rivière-du-Loup, 511 (407); Roberval, 52 (183); Rouville, 814 (381); Shefford, 294 (744); Sherbrooke, 283 (233); Soulanges, 342 (584); Stanstead, 208 (248); Saint-Hyacinthe, 296 (184); St-Jean, 218 (76); Saint-Maurice, 597 (166); Témiscamingue, 39 (137); Témiscouata, 779 (540); Terrebonne, 160 (148); Vaudreuil, 868 (194); Verchères, 355 (194); Wolfe, 6 (39); Yamaska, 743 (485).

De ces quantités 26,200 tonnes ont été transportées par chemin de fer en 1935 contre 17,893 tonnes en 1934, et 15,820 tonnes ont été transportées par camion en 1935 contre 8,264 tonnes en 1934.

Le ministère provincial de l'Agriculture défraie les frais de transport de la chaux pour le chaulage des terres dont le sol est acide. S'il en coûte \$1.10 par tonne ou moins, le coût total du transport sera remis à l'acheteur. S'il en coûte plus que \$1.10 par tonne, le ministère rembourse \$1.10 plus la moitié de l'excédent, mais sa contribution ne peut dépasser \$1.30 par tonne. Cette offre ne vaut qu'en faveur des chargements de trente tonnes ou plus.